



15ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 37558 | De M. Ludovic Pajot (Non inscrit - Pas-de-Calais) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Solidarités et santé | | Ministère attributaire > Solidarités et santé |
| Rubrique > santé | Tête d'analyse > Développement des tests salivaires | Analyse > Développement des tests salivaires. |
| Question publiée au JO le : 23/03/2021 Question retirée le : 27/04/2021 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement des tests salivaires pour détecter la contamination à la covid-19. La Haute autorité de santé s'est tout récemment déclarée favorable au développement de ces tests dits salivaires afin de permettre d'accélérer la détection des contaminations au virus. Jusqu'à présent, seuls deux types de tests étaient disponibles : les tests RT-PCR fonctionnant par prélèvement nasopharyngé puis analyse réalisée en laboratoires servant à détecter la présence de matériel génétique du SARS-CoV-2, ainsi que les tests antigéniques détectant la présence de protéines de structure du virus réalisés par prélèvement nasopharyngé en pharmacie. La différence entre ces deux types de tests réside également dans le délai de rendu des résultats : entre 8 heures et 48 heures pour les premiers contre seulement 15 à 30 minutes pour les seconds. Mais la principale difficulté réside dans la présence impérative d'un professionnel pour la réalisation de ces tests qui, si elle est un gage de qualité, peut parfois dissuader certaines personnes de se déplacer compte tenu notamment de l'attente sur place. Le développement de tests salivaires, sous réserve qu'ils soient largement disponibles notamment dans le commerce comme c'est désormais le cas pour les masques, pourrait constituer une avancée majeure dans la stratégie de détection précoce des contaminations. Il serait alors nécessaire, pour une efficacité optimale, qu'un maximum de personnes, symptomatiques ou non, puissent se tester de manière autonome régulièrement puis s'isoler en cas de contamination. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire un état des lieux de la situation de ces tests salivaires et de lui confirmer qu'ils seront rapidement mis à la disposition de la population.